

31 mars 2026

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU
FONDS D'ENTREPRISES
CHAMPIONNES EN MATIÈRE
DE DIVIDENDES NCM



AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2026. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2026 et au 30 septembre 2025, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2026 et 2025 ainsi que les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM
Le 28 mai 2026

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2026	30 septembre 2025
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 765 002	4 938 086
Dividendes à recevoir	152 666	130 607
Intérêts à recevoir	261	–
Souscriptions à recevoir	36 845	8 314
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	108 506 522	106 608 665
Total des actifs	116 461 296	111 685 672
Passifs		
Charges à payer (note 7)	191 090	190 879
Actifs du portefeuille achetés	–	221 716
Rachats à payer	298 995	69 020
Dérivés	175 931	153 687
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	666 016	635 302
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	115 795 280	111 050 370
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	31 730 978	29 820 982
Série F	77 333 354	75 064 270
Série AA	2 469 524	2 201 481
Série FF	4 261 424	3 963 637
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	797 380	712 578
Série F	1 760 463	1 633 407
Série AA	61 202	52 349
Série FF	103 002	92 551
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	39,79	41,85
Série F	43,93	45,96
Série AA	40,35	42,05
Série FF	41,37	42,83

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de NCM Asset
Management Ltd.,



Alex Sasso



Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global
(non audités)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

(en dollars canadiens)

	2026	2025
Revenus de dividendes	1 306 911	1 247 883
Intérêts aux fins de distribution	68 461	87 050
Revenus tirés du prêt de titres	2 893	3 122
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	3 862 228	4 503 162
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés instruments	(102 080)	(782 813)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	(264 946)	(636 460)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	(75 158)	(76 723)
Total des revenus (pertes) de placement	4 798 309	4 345 221
Frais de gestion (note 7)	739 793	658 916
Coûts d'opérations	66 401	84 038
TVH/TPS	59 062	51 966
Droits de garde et frais de tenue de compte	34 667	33 687
Frais d'administration (note 7)	13 337	43 646
Frais juridiques et droits de dépôt	12 730	15 277
Honoraires d'audit	10 906	9 800
Comité d'examen indépendant	7 656	9 191
Autres	6 793	5 931
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	4 596	10 403
Services informatiques	48	8 475
Total des charges d'exploitation	955 989	931 330
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	3 842 320	3 413 891
Retenues d'impôt	23 938	34 555
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt	3 818 382	3 379 336

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audités)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries	Toutes les séries
	2026	2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	111 050 370	100 099 304
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 818 382	3 379 336
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables au cours de la période		
Émission de parts rachetables	8 707 466	4 094 250
Réinvestissement des distributions	7 538 056	5 510 683
Rachats de parts rachetables	(6 383 876)	(6 033 996)
	9 861 646	3 570 937
Distributions déclarées	(8 935 118)	(6 526 593)
	(8 935 118)	(6 526 593)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	115 795 280	100 522 984

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audités)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

(en dollars canadiens)

	2026	2025 (Ajusté – Note 2[e])
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 818 382	3 379 336
Ajustements pour :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 862 228)	(4 503 162)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente d'options	117 627	(159 823)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	264 946	636 460
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente sur les dérivés	75 158	76 723
Achat de placements et d'options	(70 571 414)	(59 140 935)
Produit de la vente et de l'échéance de placements et d'options	71 870 239	64 337 993
Revenus de dividendes	(1 306 911)	(1 247 883)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	1 260 914	1 264 500
Retenues d'impôt versées	23 938	34 555
Intérêts aux fins de distribution	(68 461)	(87 050)
Intérêts reçus	68 200	99 090
Charges à payer	211	5 053
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 690 601	4 694 857
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 627 588	3 960 934
Montant versé au rachat de parts rachetables	(6 102 554)	(5 809 618)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(1 397 062)	(1 012 330)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 127 972	(2 861 014)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 818 573	1 833 843
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	8 343	51 048
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	4 938 086	4 978 878
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période	7 765 002	6 863 769

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille
(non audité)

Au 31 mars 2026

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communication				
Québecor inc., cat. B	51 450	2 562 074	3 039 152	
		2 562 074	3 039 152	2,6 %
Consommation discrétionnaire				
Dollarama Inc.	11 350	2 143 268	1 937 786	
		2 143 268	1 937 786	1,7 %
Consommation de base				
George Weston Ltée	53 550	3 429 668	5 262 894	
Jamieson				
Wellness Inc.	199 400	5 829 777	6 859 360	
		9 259 445	12 122 254	10,5 %
Énergie				
Canadian Natural Resources Ltd.	43 350	2 199 253	2 941 731	
Freehold				
Royalties Ltd.	204 250	2 869 748	3 547 822	
Keyera Corp., reçu de souscription	42 550	1 829 150	2 129 628	
Pembina				
Pipeline Corp.	98 050	5 029 358	6 105 573	
Tourmaline Oil Corp.	55 900	3 322 236	3 721 822	
Whitecap				
Resources Inc.	77 000	1 211 819	1 208 900	
		16 461 564	19 655 476	17,0 %
Services financiers				
iA Société financière inc.	18 200	2 872 640	2 809 716	
Intact Corporation financière	13 880	3 591 389	3 498 871	
Banque Royale du Canada	21 390	3 386 727	4 810 183	
La Banque Toronto- Dominion	19 100	1 997 949	2 481 472	
		11 848 705	13 600 242	11,7 %
Produits industriels				
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	57 850	2 498 960	3 589 014	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	26 750	3 682 858	3 830 065	
Cargojet Inc.	13 350	1 201 316	1 072 539	
MDA Space Ltd. Industries	49 250	1 585 710	1 735 570	
Toromont Ltée	9 150	1 197 141	1 782 054	
		10 165 985	12 009 242	10,4 %

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Matières				
Mines Agnico Eagle Ltée	5 450	1 384 343	1 538 916	
Chemtrade Logistics Income Fund	92 800	1 287 555	1 499 648	
		2 671 898	3 038 564	2,6 %
Immobilier				
FPI Granite	81 500	5 974 010	6 666 700	
		5 974 010	6 666 700	5,7 %
Services publics				
Fortis Inc.	18 150	1 110 730	1 408 621	
Hydro One Ltd.	27 600	1 140 771	1 585 620	
		2 251 501	2 994 241	2,6 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES				
		63 338 450	75 063 657	64,8 %
ACTIONS AMÉRICAINES				
Services de communication				
Alphabet Inc., cat. A	7 770	2 056 194	3 118 135	
		2 056 194	3 118 135	2,7 %
Énergie				
Valero Energy Corp.	4 600	1 380 944	1 586 138	
		1 380 944	1 586 138	1,4 %
Services financiers				
Raymond James Financial Inc.	14 800	2 864 991	2 990 513	
Visa Inc., cat. A	8 785	3 528 474	3 705 434	
		6 393 465	6 695 947	5,8 %
Soins de santé				
Johnson & Johnson	5 300	1 179 666	1 807 980	
Zoetis Inc.	8 900	1 436 456	1 468 215	
		2 616 122	3 276 195	2,8 %
Produits industriels				
Emerson Electric Co.	10 550	1 685 501	1 929 014	
Lincoln Electric Holdings Inc.	4 950	1 361 962	1 720 638	
Republic Services Inc.	13 650	3 221 553	4 172 169	
		6 269 016	7 821 821	6,8 %
Technologies de l'information				
Microsoft Corp.	7 950	5 019 004	4 106 896	
		5 019 004	4 106 896	3,5 %
Matières				
Linde PLC	2 700	1 768 031	1 868 016	
		1 768 031	1 868 016	1,6 %
Immobilier				
FPI Flagship Communities	131 200	2 549 504	3 550 637	
		2 549 504	3 550 637	3,1 %
TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES				
		28 052 280	32 023 785	27,7 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille (suite)
(non audité)

Au 31 mars 2026

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS INTERNATIONALES				
Royaume-Uni				
Rio Tinto PLC, CAAÉ	10 900	1 326 883	1 419 080	
		<u>1 326 883</u>	<u>1 419 080</u>	1,2 %
TOTAL – ACTIONS INTERNATIONALES		1 326 883	1 419 080	1,2 %
TOTAL – ACTIONS		92 717 613	108 506 522	93,7 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(34 394)		
TOTAL DES PLACEMENTS		92 683 219	108 506 522	93,7 %
Dérivés			(175 931)	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs			7 464 689	6,5 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			115 795 280	100,0 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme

Au 31 mars 2026

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Juste valeur des dérivés
La Banque Toronto-Dominion	A-1	15 avril 2026	7 454 000 USD	10 220 552 CAD	1,3711	(175 931)
Dérivés – Passifs						(175 931)

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le 20 mai 2022, le Fonds Norrep NCM a été renommé Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM. Le Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1^{er} janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds.

NCM Asset Management Ltd. (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par NCM Asset Management Ltd. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et NCM Asset Management Ltd. est le promoteur du Fonds.

2. Base de présentation de l'information

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 28 mai 2026 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les renseignements sur les incertitudes liées à l'estimation à la date de présentation de l'information qui pourraient entraîner un rajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice ont trait à la détermination de la juste valeur des placements.

e) Correction de la période précédente

L'état des flux de trésorerie pour la période de comparaison a été corrigé afin d'éliminer les transferts autres qu'en espèces entre les séries de fonds. Le produit et les rachats de l'émission de parts rachetables ont été réduits de 224 444 \$. Les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement n'ont pas été touchées.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Sauf indication contraire, le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN »). Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la JVBRN :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur,

conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)
 - iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

La juste valeur des placements dans des obligations correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

- v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

- vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2026, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Pour la période close le 31 mars 2026, le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 23 938 \$ (34 555 \$ en 2025).

g) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les options sont des contrats qui confèrent à leur porteur le droit d'acheter ou de vendre un bien visé au prix stipulé pendant une période ou à une date données. Les options achetées sont comptabilisées en tant que placements, tandis que les options vendues sont comptabilisées en tant que passifs. Tout profit ou toute perte découlant de la réévaluation des options est comptabilisé à titre de variation du profit latent (de la perte latente) sur les dérivés dans les états du résultat global.

Les risques comprennent notamment la possibilité que le marché des options soit illiquide ou que les contreparties soient incapables d'honorer leurs obligations contractuelles. La souscription d'options implique, à divers degrés, des éléments de risque de marché supérieurs au montant figurant dans les états de la situation financière.

j) Opérations de prêt de titres

Le Fonds peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »).

La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les

titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus tirés du prêt de titres des états du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

k) Normes comptables publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

L'IFRS 18 a été publiée le 9 avril 2024, en remplacement de l'IAS 1 Présentation des états financiers et s'applique aux périodes de présentation de l'information annuelle commençant le 1^{er} janvier 2027 ou après. La nouvelle norme comptable présente les principales nouvelles exigences suivantes.

- Les entités sont tenues de classer tous leurs revenus et charges dans cinq catégories dans l'état du résultat net, à savoir les catégories d'exploitation, de placement, de financement, d'activité abandonnée et d'impôt sur le revenu. Les entités sont également tenues de présenter un sous-total du bénéfice d'exploitation nouvellement défini. Le bénéfice net de l'entité ne changera pas en raison de l'application de l'IFRS 18.
- Les mesures de rendement définies par la direction sont présentées dans une seule note dans les états financiers.
- Des directives améliorées sont fournies sur la façon de regrouper les renseignements dans les états financiers.

De plus, toutes les entités sont tenues d'utiliser le sous-total du bénéfice d'exploitation comme point de départ pour le tableau des flux de trésorerie lorsqu'elles présentent les flux de trésorerie d'exploitation selon la méthode indirecte.

Le gestionnaire évalue toujours l'incidence de la nouvelle norme comptable, en particulier en ce qui a trait à la structure de l'état du résultat global (perte) du Fonds, du tableau des flux de trésorerie et des renseignements supplémentaires requis pour les mesures de rendement définies par la direction. Le gestionnaire évalue également l'incidence du regroupement de l'information dans les états financiers,

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Normes comptables publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur (suite)

y compris pour les éléments actuellement inscrits comme « autre ».

Autres normes comptables

Les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers des Fonds.

- Absence de convertibilité (modifications apportées à l'IAS 21)
- Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers (modifications apportées à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7)

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.

- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

a) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2026				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	108 506 522	–	–	108 506 522
Dérivés	–	(175 931)	–	(175 931)
Total des placements, y compris les dérivés	108 506 522	(175 931)	–	108 330 591

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

- b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

(en dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 septembre 2025				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – Positions				
acheteur	104 704 451	–	–	104 704 451
FNB d'actions	1 904 214	–	–	1 904 214
Dérivés	(78 892)	(74 795)	–	(153 687)
Total des placements, y compris les dérivés	106 529 773	(74 795)	–	106 454 978

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les périodes closes le 31 mars 2026 et le 30 septembre 2025.

- b) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les

notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé. Au 31 mars 2026 et au 30 septembre 2025, le Fonds ne détenait pas de titres à revenu fixe.

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à petite, moyenne ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence

défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans des titres de sociétés de toute capitalisation boursière. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2026 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle d'autres devises influent sur les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien.

Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 22,1 % (20,4 % au 30 septembre 2025) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 31 mars 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 255 447 \$ (226 076 \$ au 30 septembre 2025). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés. Le Fonds ne détenait pas d'obligations au 31 mars 2026 et au 30 septembre 2025.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut dépasser le passif correspondant figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice, composé à 70 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX et à 30 % de l'indice de rendement total S&P 500 en dollars canadiens, au 31 mars 2026 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 1 085 065 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (1 066 087 \$ au 30 septembre 2025).

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2026 et au 30 septembre 2025 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2026	2025
Énergie	19,6 %	15,1 %
Matières	5,8 %	1,0 %
Produits industriels	18,2 %	24,5 %
Consommation discrétionnaire	1,8 %	–
Consommation de base	11,2 %	9,6 %
Soins de santé	3,0 %	5,8 %
Services financiers	18,7 %	19,6 %
Technologies de l'information	3,8 %	6,1 %
Services de communication	5,7 %	4,8 %
Services publics	2,8 %	2,5 %
Immobilier	9,4 %	9,2 %
Fonds négociés en bourse	–	1,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à quatre séries : la série A, la série AA, la série F et la série FF. Les parts de la série A et de la série AA sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. Les parts de la série F et de la série FF sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série FF est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;
- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

Les émissions et les rachats entre les séries qui n'ont pas nécessité de liquidités ont totalisé 51 347 \$ pour la période terminée le 31 mars 2026 (224 444 \$ en 2025).

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables s'analyse comme suit pour les périodes closes les 31 mars 2026 et 2025 :

Série A	2026	2025
Solde à l'ouverture	712 578	702 982
Titres émis au réinvestissement de distributions	50 540	40 987
Titres émis contre trésorerie	68 408	33 438
Titres rachetés contre trésorerie	(34 146)	(34 865)
Solde au 31 mars	797 380	742 542

Série F	2026	2025
Solde à l'ouverture	1 633 407	1 600 006
Titres émis au réinvestissement de distributions	118 658	93 190
Titres émis contre trésorerie	108 555	56 491
Titres rachetés contre trésorerie	(100 157)	(99 684)
Solde au 31 mars	1 760 463	1 650 003

Série AA	2026	2025
Solde à l'ouverture	52 349	46 974
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 601	766
Titres émis contre trésorerie	13 172	1 901
Titres rachetés contre trésorerie	(5 920)	(3 697)
Solde au 31 mars	61 202	45 944

Série FF	2026	2025
Solde à l'ouverture	92 551	89 179
Titres émis au réinvestissement de distributions	5 388	4 167
Titres émis contre trésorerie	9 209	7 847
Titres rachetés contre trésorerie	(4 146)	(7 484)
Solde au 31 mars	103 002	93 709

7. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série AA ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative des séries. La série F et la série FF ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1 % de la valeur liquidative des séries. Les charges à payer au 31 mars 2026 comprennent une somme de 124 187 \$ (115 664 \$ au 30 septembre 2025) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les droits de garde, les frais juridiques et droits de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2026 comprennent une somme de 2 334 \$ (7 351 \$ au 30 septembre 2025) relativement à ces frais.

8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Les commissions de courtage versées par le Fonds à l'égard des opérations de portefeuille qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global pour la période close le 31 mars 2026 se chiffrent comme suit : 56 316 \$ (72 570 \$ au 31 mars 2025).

9. Opérations de prêt de titres

Le Fonds conclut des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non auditées)

Semestres clos les 31 mars 2026 et 2025

9. Opérations de prêt de titres (suite)

et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2026 et 2025.

(en dollars canadiens)	2026		2025	
Montant brut des revenus tirés du prêt de titres	4 378	100,0 %	5 303	100,0 %
Retenues d'impôt (recouvrement) versées	208	4,8 %	(99)	(1,9) %
Honoraires de l'agent	(1 693)	(38,7) %	(2 082)	(39,3) %
Revenus tirés du prêt de titres	2 893	66,1 %	3 122	58,8 %

Prêt de titres (en dollars canadiens)	2026	2025
Valeur des titres prêtés	2 528 683	6 677 469
Valeur des garanties reçues	2 672 972	7 052 528



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com